



RAPPORT ANNUEL
2009
CONSEIL DE QUARTIER
DU VIEUX-LIMOILOU



Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2009.....	7
2.1 Dossiers soumis par le conseil d'arrondissement de Limoilou	7
2.2 Plan d'action 2009	7
2.2.1 Animation du quartier	
2.2.1-1 Grand Bazar des ruelles	
2.2.2 Plan directeur de quartier	
2.2.3 L'Autre Caserne	
2.3 Représentation du conseil.....	9
2.3.1 Comité de vigilance de l'incinérateur	
2.3.2 Approche territoriale intégrée	
2.4 Autres dossiers.....	11
2.4.1 Plan de mobilité durable	
2.4.2 Tapage nocturne sur la 11 ^e Rue	
3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009.....	12
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	12
Formulaire d'inscription pour les personnes intéressées à participer aux comités du conseil de quartier	14
ANNEXE 1 Sommaire des interventions du conseil de quartier du Vieux-Limoilou	
ANNEXE 2 Bilan au 31 décembre 2009	
ANNEXE 3 Documents divers	

MOT DU PRÉSIDENT

Citoyennes et citoyens du Vieux-Limoilou,

Avec la fin de l'année 2009, c'est aussi le mandat de deux ans que vous nous aviez confié qui arrive à échéance. C'est avec le sentiment de nous être investis et d'avoir participé à l'amélioration de la qualité de vie de notre quartier que nous vous présentons aujourd'hui le rapport annuel du conseil de quartier du Vieux-Limoilou.

Alors que l'ambitieux plan d'action présenté pour l'année 2009 à la dernière assemblée générale annonçait une année remplie et bien occupée, les membres du conseil de quartier ont d'abord et avant tout dû faire face aux aléas de la représentation citoyenne : les excès de zèle et le manque de collaboration d'un membre, puis la démission de plusieurs représentants au début de la dernière année ont rendu très fragile l'atteinte du quorum. Ainsi, si plusieurs séances ont dû être annulés, certaines se sont aussi tenues en formule « comité de travail » rendant impossible tous votes sur d'éventuelles résolutions. La plupart des idées émergeant de ces comités de travail demeurent à ce jour des intentions et sont inscrites à la proposition de plan d'action pour l'année 2010 que nous soumettons avec ce rapport annuel.

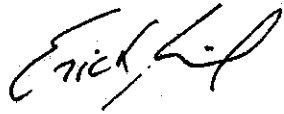
Présent tout au long de l'année, le conseil de quartier aura tout de même pleinement joué son rôle d'outil de consultations publiques pour la Ville et aura aussi favorisé le cheminement des préoccupations citoyennes vers les élus et l'administration municipale, notamment dans le dossier du tapage nocturne sur la 11^e rue. Fort du succès de la première édition, le conseil de quartier a encore coordonné l'organisation du *Grand Bazar des ruelles* en juin 2009 remportant un large succès populaire et médiatique.

Les élus de l'arrondissement de Limoilou participent aux assemblées du conseil de quartier et la passion qu'ils mettent dans leur travail bénévole est tout à leur honneur. Soulignons, à juste titre, l'implication et l'assiduité de Madame Anne Beaulieu, ex-conseillère du quartier, en qui les membres du conseil de quartier trouvaient toujours une oreille attentive. Le conseil de quartier ne pourrait exister sans l'apport de Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques, qui assure un suivi des dossiers traités et la bonne marche des activités. Les représentants citoyens : Émilie Garneau, Michel Filteau, Jean-François Darche et Armand Paré ont tous donné généreusement leur temps et consacré beaucoup d'énergie à l'avancement des dossiers du conseil de quartier. Nous devons aussi remercier les citoyens qui se déplacent et assistent aux rencontres pour faire part de leurs idées.

L'année 2010 s'annonce prometteuse. Avec la nomination des nouveaux membres au conseil de quartier et la très bonne santé financière du conseil de quartier, il sera possible de mettre en marche plusieurs initiatives entamées au cours de l'année : réactualisation du Plan directeur de quartier, rencontre publique portant sur l'avenir de *L'Autre Caserne*, troisième édition du *Grand Bazar des ruelles* et une foule d'autres dossiers stimulants qui ne demandent qu'à être menés par une équipe de représentants citoyens enthousiastes.

Ainsi, je réitère mon invitation à joindre le conseil de quartier, à assister aux réunions

publiques mensuelles et à nous faire part de toutes idées qui viseraient l'amélioration de la qualité de vie et du cadre bâti du Vieux-Limoilou, un des plus beaux quartiers de la ville de Québec.



Érick Rivard, président
Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres avec droit de vote

M.	Erick Rivard	Président
M.	Michel Filteau	Trésorier
M ^{me}	Émilie Garneau	Administratrice
M.	Jean-François Darche	Administrateur
M.	Armand Paré	Administrateur

Membres sans droit de vote

La réglementation constitutive des conseils de quartier prévoit que les conseillers municipaux et les conseillères municipales des districts couverts par le territoire du quartier siègent de facto au conseil d'administration du conseil comme membres sans droit de vote.

M ^{me}	Anne Létourneau	Conseillère municipale du district du Colisée (jusqu'au 31 octobre 2009)
M ^{me}	Anne Beaulieu	Conseillère municipale du district du Vieux-Limoilou (jusqu'au 31 octobre 2009)
M ^{me}	Chantal Gilbert	Conseillère municipale du district des Faubourgs (à compter du 1 ^{er} novembre 2010)
M ^{me}	Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Sylvain-Lelièvre (à compter du 1 ^{er} novembre 2010)

Les membres du conseil de quartier les remercient chaleureusement pour leur présence assidue aux rencontres.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2009

Au cours des 12 derniers mois, dans l'ensemble de ses activités, le conseil de quartier a abordé 12 dossiers touchant les sujets suivants : l'aménagement municipal et régional (1), l'aménagement du quartier (2), le patrimoine (1), la gestion interne (2), la sécurité (1), le transport en commun (1), la vie communautaire (1) et le zonage (3).

Vous trouverez dans l'Annexe 1, l'ensemble des dossiers traités par le conseil de quartier au cours de l'année 2009.

2.1 DOSSIERS SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LIMOILOU

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a tenu six (6) réunions au cours desquelles il a traité trois (3) dossiers soumis par l'instance municipale. Ces dossiers ont fait l'objet d'une demande d'opinion.

Les décisions prises par les autorités municipales relativement à ces dossiers sont semblables aux recommandations du conseil de quartier.

Vous retrouverez le détail des recommandations du conseil de quartier dans l'annexe 1.

2.2 PLAN D'ACTION 2009

2.2.1 ANIMATION DU QUARTIER

La proposition de plan d'action pour 2009 insistait à la fois sur l'importance des ruelles comme partie prenante de notre qualité de vie et sur l'importance de soutenir les initiatives et les activités permettant de favoriser une atmosphère de voisinage et de convivialité dans notre quartier.

Déjà, en 2007, la fête de Noël *Miracle sur la Troisième Avenue* avait connu un beau succès d'estime et la deuxième édition promettait d'en faire un événement annuel par la suite. Lors de l'élection des membres du conseil d'administration en mars 2008, l'idée d'organiser une véritable fête de quartier avait été lancée.

Quelques mois plus tard, l'idée se matérialisait et devenait le *Grand Bazar des ruelles*. En 2009, la deuxième édition fut donc présentée.

2.2.1-1 Grand Bazar des ruelles

Le 6 juin 2009 s'est tenue la deuxième édition du Grand bazar des ruelles organisée dans le cadre de la fête nationale des voisins. Les résidents du Vieux-Limoilou étaient alors invités à installer tables et kiosques dans les ruelles de leur quartier pour vendre ou échanger des objets sous la forme d'une grande vente de garage.

Le grand bazar a été organisé par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou et avait notamment pour objectif de favoriser le bon voisinage, prendre conscience

de l'importance et de la richesse des ruelles, animer le quartier et faire connaître les activités et attraits du quartier.

Pour cette deuxième édition, l'organisation du Grand bazar a bénéficié de partenariats importants :

- monlimoilou.com pour la diffusion de l'événement ;
- Limoilou en vrac pour l'animation sur la 10^e rue et l'organisation d'activités comme le rallye photographique ;
- la concentration musique de l'école Jean-de-Brébeuf a assuré l'animation musicale dans les ruelles et un dîner hot-dog au bénéfice de leurs activités parascolaires (en partenariat avec IGA Jobidon). ;
- Plan Nagua a aussi profité de cette journée pour tenir son activité annuelle « troc tes trucs ».

L'activité a été un succès ! Plus d'une centaine de résidents ont organisé des ventes de garage et la foule a été nombreuse à circuler dans les ruelles pour dénicher les perles rares et participer aux différentes activités.

2.2.2 PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER

En mai 2009, suite à une discussion au sein du conseil de quartier, il est constaté que le plan de quartier, adopté en 1995, a été efficace pour porter à l'attention de la Ville diverses volontés des résidents et des résidentes du Vieux-Limoilou. Il fut si efficace que la majorité des recommandations qui s'y retrouvent a été réalisée. Donc, il est temps de remettre ce plan au goût du jour afin que le développement communautaire, urbain et économique respecte les aspirations des Limoulois. Un comité est mis sur pied pour coordonner et réaliser le travail. Le conseil de quartier nomme, par voie de résolution, M. Érick Rivard, M^{me} Sarah Delisle et M. Jean-François Darche comme membres de ce comité de travail.

Dès lors, une lettre est acheminée à M. Jean Lavoie, directeur de l'arrondissement de Limoilou, pour l'informer de la démarche du conseil et pour lui demander un appui financier et humain. La réponse est positive. Le directeur de l'arrondissement accepte d'accompagner le conseil de quartier dans ses démarches, mais seulement après la fusion avec l'arrondissement de La Cité et l'élection municipale de 2009.

Après l'élection municipale, le conseil de quartier reçoit un autre appui positif, soit celui de la nouvelle conseillère du district Sylvain-Lelièvre et présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, M^{me} Suzanne Verrault.

Malgré ses démarches positives et la bonne réception de l'arrondissement, le président du comité de travail n'a pas cru bon d'entamer les activités du comité. Il considère que l'instabilité régnant au sein du conseil de quartier nuirait aux travaux du comité et découragerait les citoyens et les citoyennes intéressés par le processus. Il est donc décidé d'attendre à la nouvelle élection du conseil de quartier en mars 2010 pour relancer de façon solide le processus.

2.2.3 L'AUTRE CASERNE

Une fois de plus, le conseil de quartier peut témoigner de l'engouement des résidents du Vieux-Limoilou pour l'Autre Caserne. Plusieurs projets et demandes d'information lui ont été adressés en 2009. Que ce soit pour la mise en place de projets spécifiques ou pour savoir ce qu'il advient du bâtiment, le conseil de quartier semble encore l'organe de référence en ce qui concerne l'avenir de l'Autre Caserne. Pour toutes ces raisons et pour faire le bilan de l'ensemble des projets au sujet de ce lieu, le conseil décide, en juin 2009, d'organiser une rencontre d'information publique. Le but de cette rencontre est de permettre à tous les citoyens et les citoyennes de partager leur projet et/ou de prendre connaissance des projets développés pour l'Autre Caserne. Les circonstances semblent intéressantes pour le conseil de quartier d'autant plus que l'élection municipale de novembre 2009 pourra servir de vecteur afin de remettre officiellement le sujet dans le débat politique du quartier.

La logistique de la séance d'information est confiée à M. Jean-François Darche par résolution du conseil. Cependant, le manque de quorum au sein du conseil de quartier ne permet pas d'adopter, ni en septembre et ni en octobre, les documents proposés pour enclencher le processus de consultation. Le manque de quorum ne permet pas non plus d'engager les sommes nécessaires pour la tenue de la séance d'information publique. Le projet doit être reporté et le *momentum* de l'élection municipale pour remettre l'avenir de l'Autre Caserne dans le débat politique est manqué.

Cependant, le conseil de quartier n'entend pas laisser le projet de consultation publique de côté et profitera de l'année 2010-2011 pour faire cheminer le dossier.

2.3 REPRÉSENTATION DU CONSEIL

Les membres élus du conseil de quartier sont sollicités par plusieurs instances afin d'occuper des sièges réservés à un représentant citoyen. Le conseil d'administration du conseil de quartier nomme des personnes intéressées par ces comités pour qu'ils assistent aux réunions de ces organismes et en fassent rapport aux réunions du conseil d'administration.

REPRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR DIVERSES INSTANCES

M^{me} Nicole Blouin Représentante du conseil au sein du Comité de vigilance de l'incinérateur.

2.3.1 COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR

Le Comité de vigilance de l'incinérateur de la ville de Québec vise à ce que l'incinérateur soit le moins nuisible possible et que sa cohabitation avec les citoyens de la ville se réalise sans grand problème. Il se compose de gens demeurant dans le voisinage de l'incinérateur, de représentants des groupes environnementaux et socio-économiques ainsi que des représentants du milieu municipal. M^{me} Nicole Blouin est la représentante du conseil de quartier du Vieux-Limoilou au sein de ce comité.

De façon régulière, M^{me} Blouin a informé les membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou des propositions et recommandations du Comité de vigilance de l'incinérateur concernant notamment les équipements de l'incinérateur, la mise en œuvre de mesures pour améliorer le fonctionnement des installations et les différents tests visant à s'assurer que l'exploitation s'effectue en conformité avec les normes applicables et dans le respect des exigences environnementales.

Les membres du conseil de quartier se sont informés régulièrement, auprès de leur représentante municipale, des développements concernant les mesures d'intégration environnementale de l'incinérateur dans le milieu et le voisinage. Le conseil de quartier apprenait récemment que le mandat pour quantifier et illustrer différentes hypothèses d'intégration n'avait toujours pas été attribué. Le conseil s'attend à ce que des mesures soient prises rapidement par les élus dans ce dossier et réclame un suivi.

Les membres du conseil de quartier étaient aussi très préoccupés par la durée de vie de l'incinérateur et l'avancement du projet d'usine de compostage pour la collecte et le traitement des résidus alimentaires. Une résolution devrait être déposée prochainement à ce sujet.

2.3.2 APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE

Le comité local d'approche territoriale intégrée (ATI) intègre les principaux acteurs du territoire en matière de développement économique, social et communautaire. Ses objectifs sont de :

- Développer une vision et une connaissance communes du territoire en matière de pauvreté et d'exclusion sociale chez les acteurs locaux ;
- contribuer à une meilleure concertation et convergence des actions ainsi qu'au développement d'un leadership partagé entre les différents acteurs locaux en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;
- renforcer la mobilisation et l'implication citoyenne dans les actions visant l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le 20 octobre 2009, un membre du conseil a participé à une soirée où le comité local ATI Limoilou a présenté les résultats du diagnostic fait au sujet de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans notre arrondissement (celui de Limoilou avant la fusion). Un échange non structuré a suivi sur les résultats de l'analyse. Étaient présents lors de cet échange un représentant du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, trois représentants du conseil de quartier de Maizerets et un citoyen.

Nous vous invitons à consulter une partie des résultats du Diagnostic collectif de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'arrondissement de Limoilou qui se trouve en annexe du présent rapport. Vous y trouverez différentes informations et statistiques qui nous font découvrir à la fois notre quartier ainsi que le travail à réaliser pour donner une place aux gens vivant de l'exclusion sociale.

En bref, voici quelques statistiques révélatrices :

- Il y a 75 organismes communautaires dans le Vieux-Limoilou ;
- 17,4 % des habitants de l'arrondissement de Limoilou ont vécu de l'insécurité alimentaire dans la dernière année ;
- 24,5 % des citoyens de l'arrondissement ne possèdent aucun diplôme ;
- 48 % des familles du territoire sont monoparentales ;
- le groupe d'âge le plus représenté dans le quartier est les 25-34 ans ;
- le revenu moyen des femmes de l'arrondissement est de 17 729 \$ contre 21 663 \$ pour les hommes.

2.4 AUTRES DOSSIERS

2.4.1 PLAN DE MOBILITÉ DURABLE

En 2009, la Ville de Québec a mis en place un groupe de travail sur la mobilité durable. Ce groupe a pour mandat de « Développer des orientations guidant le développement, à l'horizon 2020, de modes d'urbanisation et de transport les plus efficaces dans une perspective de développement durable.¹ » Le plan ainsi développé devrait définir les actions que la Ville devra entreprendre dans divers domaines reliés à la mobilité pour les 10 prochaines années.

Le conseil de quartier est présent le 30 mai 2009 lors d'une première ronde de consultation du groupe de travail. Un des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou a d'ailleurs exprimé son inquiétude au groupe concernant le processus de consultation utilisé. Effectivement, dans le plan de travail présenté par le groupe de travail, aucune consultation officielle n'est prévue auprès des conseils de quartier de la ville. Pourtant, les gens qui y siègent sont élus et représentent les citoyens et les citoyennes de leur quartier. Ils connaissent bien leur milieu ainsi que les solutions qui peuvent être mises en œuvre pour développer les modes de transports locaux. Cette situation semble inquiétante compte tenu de l'importance que ce plan aura sur le développement de la ville dans les dix prochaines années.

Une lettre est envoyée en juillet au groupe de travail par ce même individu, mais elle le fut à titre individuel et non au nom du conseil de quartier. Cette dernière fait part au groupe de travail de divers points qui semblent importants de prendre en considération dans la démarche menant à la rédaction du plan de mobilité durable. *Vous pouvez consulter la lettre en Annexe 3 du rapport.*

Le conseil de quartier participera à la consultation qui est prévue au printemps 2010 et prendra tous les moyens nécessaires pour mettre à l'avant-plan les besoins des résidents et des résidentes du Vieux-Limoilou.

¹

http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/consultations_publicques/mobilite/document_consultation/groupe_travail.aspx, consulté le 4 février 2010

2.4.2 TAPAGE NOCTURNE SUR LA 11^E RUE

En 2009, le conseil de quartier a accompagné les résidents de la 11^e rue pour résoudre une problématique de tapage nocturne. Leur rue donnant tout près du bar l'Autre Zone situé sur la 3^e avenue, ces citoyens ont régulièrement du vandalisme sur leurs biens et ils sont fréquemment réveillés par des fêtards. Le conseil de quartier et la conseillère municipale, M^{me} Anne Beaulieu, ont pris leurs griefs au sérieux. Immédiatement, le conseil délègue deux membres pour accompagner les résidents dans leurs démarches et assurer un suivi des actions prises. Une rencontre est organisée, le 7 juillet 2009, avec le commandant du Service de police de la Ville de Québec, M. Gagné. Les résidents de la 11^e rue expliquent leur situation et expriment leur désarroi. Dès lors, un plan d'action est établi par le Service de police : augmenter les patrouilles en vélo entre 22 h et 1 h dans les rues et ruelles limitrophes à l'établissement, émettre davantage de constats d'infractions (moins de tolérance), augmenter les patrouilles en automobile dès minuit et, finalement, effectuer des visites sporadiques de l'établissement identifié comme étant la source des nuisances.

Le 26 août 2009, une seconde rencontre se déroule avec le Service de police et les résidents. Les résidents et les résidentes ont plusieurs commentaires positifs sur les mesures mises en place par le Service. Une diminution du tapage nocturne est remarquée, il y a moins de vandalisme aussi. Les mesures sont donc maintenues pour l'automne 2009 et seront de retour dès le printemps 2010.

Le conseil de quartier fera un suivi auprès des résidents et le Service de police afin que les mesures soient réellement effectives pour le printemps 2010 et durant la saison estivale.

3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Dans le cadre de son pouvoir d'initiative, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a reçu une subvention de 3 300 \$ de l'Arrondissement de Limoilou pour l'organisation du *Grand bazar des ruelles*.

Vous trouverez dans l'annexe 2 le bilan financier au 31 décembre 2009.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et aux citoyens du quartier.

Les membres du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions.

Nous vous invitons à lire le bulletin municipal et à utiliser le site Internet de la Ville de Québec sous la rubrique Agenda démocratique afin de connaître le lieu et l'heure du déroulement des rencontres de travail.

INVITATION À PARTICIPER AUX TRAVAUX DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil d'administration souhaite la participation et la collaboration des citoyennes et des citoyens du quartier pour la réalisation de son plan d'action.

Vous êtes donc invités, dès maintenant, à nous faire part de votre intérêt et de votre disponibilité en remplissant le formulaire prévu à cet effet ou en communiquant avec M. Denis Bergeron

Bureau d'arrondissement de La Cité - Limoilou

☎ 418 641-6101, poste 3621

Courriel : denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca

N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires à l'adresse suivante :

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Bureau d'arrondissement de La Cité - Limoilou
399, rue St-Joseph Est, bureau 441
Québec (Québec) G1K 8E2
conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES À
PARTICIPER AUX COMITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER**

*Je désire participer à la réalisation du plan d'action du conseil de quartier
du Vieux-Limoilou.*

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

 _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

ANNEXE 1

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Aménagement du quartier	Programme expérimental d'aménagement des ruelles 2001.05.08	<p>Le programme expérimental d'aménagement des ruelles a été adopté par le conseil municipal en janvier 2001. Il vise à embellir les ruelles et à en favoriser une meilleure utilisation. Le programme prévoit le versement d'une subvention égale à 75 % des travaux exécutés.</p> <p>Il peut s'agir d'aménagements de surface, comme par exemple : niveler la ruelle, planter des fleurs et des arbustes, réaliser des travaux qui diminueront la vitesse des automobiles et ajouter de l'éclairage. Des travaux plus lourds peuvent aussi être exécutés, comme : le drainage, le compactage, la stabilisation du sol ainsi que le revêtement de celui-ci.</p>	<p>Depuis le début de ce programme, onze (11) projets de revitalisation de ruelles ont été réalisés.</p> <p>Les propriétaires riverains de la ruelle du Parc Atout ont formé, en 2003, un comité de développement pour leur projet de revitalisation de ruelle. Ce projet a été réalisé en 2006.</p> <p>En 2007, deux (2) projets de revitalisation de ruelles ont été développés et devraient être réalisés en 2008.</p> <p>Le programme est toujours en cours.</p>
Projets Environnement	Trousse d'information portant sur l'aménagement des ruelles 2003.05.14	<p>En 2005, le conseil de quartier a lancé son guide de réalisation intitulé Projet d'aménagement d'une ruelle dans le quartier du Vieux-Limoilou. Ce guide est destiné à toutes les citoyennes et citoyens désireux d'aménager leur ruelle.</p> <p>Fort de son pouvoir d'initiative et voulant faire la promotion du programme de revitalisation de ruelles dans le Vieux-Limoilou, le conseil de quartier désire réaliser un guide d'information sur ce sujet.</p>	<p>Le conseil de quartier s'est dit en accord avec le projet proposé et décide d'aller de l'avant quant à l'impression du document. Les sommes nécessaires seront prises à même le budget du pouvoir d'initiative.</p> <p>Le guide a été lancé lors de l'assemblée générale du conseil de quartier du 13 avril 2005. Il est disponible en format papier au Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou ainsi qu'en format électronique sur le site Internet de la Ville de Québec.</p>

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Divers Sécurité	Sondage du Comité de prévention de la criminalité de l'arrondissement de Limoilou 2005.03.14	Mme Marie Pleau, coordonnatrice, a expliqué brièvement le but du sondage qui est d'amasser de l'information quant à la perception du sentiment de sécurité dans le secteur de Limoilou.	Les résultats du sondage ainsi que le diagnostic ont été présentés en 2007. Un plan d'action a été développé en 2007 et 2008 et est présentement en fonction.
Représentation Environnement	Nomination d'un membre du conseil de quartier au Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec 2006.04.25	Les membres sont invités par l'organisme à déléguer une personne.	Mme Nicole Blouin a été nommée par le conseil de quartier. Toujours en cours.
Consultation publique Zonage	Requalification du boulevard des Capucins 2008.01.22	Cette consultation vise à présenter au public le résultat des recommandations émises lors de la consultation du 2 mai 2007. Ainsi, une option concernant le réaménagement de l'artère et de zonage a été proposée. Aux termes des discussions, le conseil de quartier a recommandé au conseil d'arrondissement de Limoilou d'adopter l'hypothèse d'aménagement telle que présentée, mais en ajoutant le règlement de zonage tel que présenté, dans la zone B du plan présenté selon des critères qui restent à être déterminés et d'acquiescer le bâtiment de 1000 et 1030, boulevard des Capucins à des fins de démolition afin d'assurer le démarrage et la viabilité du projet de requalification du boulevard des Capucins.	En cours.
Représentation Développement économique et emploi	Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de développement local de l'arrondissement de Limoilou 2008.04.14	Le conseil est appelé à nommer un représentant au sein du Comité de développement local de l'Arrondissement de Limoilou.	Monsieur Erick Rivard a été nommé représentant du conseil au sein de ce comité de travail. En suspend.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Dossiers de consultation traités avant le 1er janvier 2009

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Représentation Environnement	Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec 2008.04.14	Le conseil est appelé à nommer un représentant au sein du Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec.	Madame Nicole Blouin, citoyenne du quartier, a été nommée représentante du conseil au sein de ce comité de travail. Toujours en cours.
Représentation Sécurité	Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de prévention de la criminalité de l'arrondissement de Limoilou 2008.04.14	Le conseil est appelé à nommer un représentant au sein du Comité de prévention de la criminalité.	Monsieur Armand Paré a été nommé représentant du conseil au sein de ce comité de travail. En suspend.
Représentation Développement économique et emploi	Nomination d'un membre du conseil au sein du Comité de l'approche territoriale intégrée de l'arrondissement de Limoilou 2008.04.14	Le conseil est appelé à nommer un représentant au sein du Comité de l'approche territoriale intégrée.	Madame Émilie Gameau a été nommée représentante du conseil au sein de ce comité de travail. Toujours en cours.
Projets Environnement	Demande de financement au Fonds pour l'intégration urbaine de l'incinérateur 2008.05.12	Le conseil de quartier demande aux autorités municipales que soit adjugé un contrat de 25 000 \$ pour quantifier et illustrer les hypothèses d'intervention pour l'intégration urbaine de l'incinérateur en favorisant cinq hypothèses qui apparaissent au dossier.	En attente.
Projets Vie communautaire	Présentation du Grand Bazar des ruelles 2008.05.12	Dans le cadre de la grande fête provinciale Des Voisins, le conseil de quartier a tenu sa première édition du Grand Bazar des ruelles.	Plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette activité qui s'est déroulée dans les ruelles du Vieux-Limoilou.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Bilan des activités de janvier à décembre 2009

Mandats du Conseil d'arrondissement

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	Projet de Règlement de l'arrondissement de Limoilou sur l'urbanisme ; recommandations du conseil de quartier 2009.01.05	<p>Le conseil de quartier s'est prononcé sur certains dossiers dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande de modifications de zonage de la compagnie CIOT : le conseil souligne le manque d'information et souligne l'appui des résidents limitrophes au dossier. - Dossier du lave-auto Mainguy qui souhaite valider la présence de son commerce avec les nouvelles règles d'urbanisme : le conseil de quartier propose de prendre en considération cette demande. - Dossier d'un citoyen qui stationne son camion de lait sur un terrain vague lui appartenant et ne voulant pas perdre son droit : le conseil laissera à l'arrondissement le soin de prendre une décision. - Dossier des petits restaurants : le conseil ne souhaite pas voir se multiplier les autorisations temporaires. - Dossier de l'abattage d'arbre : Mme Anne beaulieu assurera le suivi de ce dossier. - Dossier de l'affichage commercial sur les artères commerciales : le conseil souhaite voir l'administration municipale s'assurer que le nouveau règlement ne brime pas une majorité de commerces. Dans cette éventualité, le conseil demande que quelques correctifs soient apportés afin d'accommoder la majorité des commerces qui ont déjà fait des efforts d'intégration dans le paysage urbain. (Cette recommandation sera transmise à l'assemblée publique de consultation). - Dossier des maisons de chambres : aucune recommandation ne sera retenue devant le manque d'information sur les motivations du conseil de quartier de Lairet. 	

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Mandats du Conseil d'arrondissement

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	Demande d'avis sur deux projets modification de zonage dans le quartier 2009.02.09	<p>Le conseil de quartier est appelé à donner son avis sur deux dossiers :</p> <p>1) Dossier des droits acquis : article de la réglementation d'urbanisme no 930</p> <p>Ce dossier touche les droits acquis de certains bâtiments qui pourraient être détruits par le feu dans deux zones du boulevard des capucins. La réglementation proposée serait appliquée à l'ensemble du territoire du quartier à l'exception de deux zones du boulevard des capucins.</p> <p>Le conseil de quartier s'est prononcé défavorablement à la proposition.</p> <p>2) Dossiers de modifications d'une zone afin d'augmenter le nombre maximal de logements permis</p> <p>La demande d'avis vise à connaître la position du conseil quant à l'agrandissement d'une zone à une nouvelle zone projetée (angle avenue Eugène Lamontagne-rue de Lanaudière), ce qui permettrait d'augmenter le nombre maximal de logements dans la zone visée.</p> <p>Le conseil se dit favorable à cette proposition.</p>	Semblables aux recommandations du conseil de quartier.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Bilan des activités de janvier à décembre 2009
Mandats du Conseil d'arrondissement

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Opinion Zonage	<p>Modification de zonage : assujettir des nouvelles zones et nouveaux types de travaux à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale (PIIA) 2009.06.08</p>	<p>Les point touchés par les PIIA touchent les points suivants : la hauteur des bâtiments, l'alignement avant des bâtiments principaux, le revêtement extérieur de la façade, les maisons de chambres, les aires de stationnement de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, du centre d'hébergement, du CLSC et des terrains boisés du boulevard des Capucins.</p> <p>Aux termes des discussions, il est convenu de recommander au conseil d'arrondissement de Limoilou d'approuver un projet de modification au Règlement de l'arrondissement de Limoilou sur l'urbanisme afin d'assujettir des nouvelles zones et des nouveaux types de travaux à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale tout en soulignant l'importance de soumettre aussi les secteurs industriels de Limoilou à un PIIA sévère.</p>	<p>Semblable à la recommandation du conseil de quartier.</p>

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Bilan des activités de janvier à décembre 2009

Initiatives du conseil

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Projets Vie communautaire	Grand bazar des ruelles 2009.04.22	Il est convenu de tenir la deuxième édition de cette activité le 6 juin 2009 (remis au lendemain en cas de pluie), et ce, encore cette année dans le cadre de la Fête provinciale des Voisins.	Plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette activité qui s'est déroulée dans les ruelles du Vieux-Limoilou.
Projets Aménagement du quartier	Formation d'un comité de travail portant sur la réactualisation du Plan directeur de quartier 2009.05.11	Le conseil de quartier a formé un comité de travail pour la relance du Plan directeur de quartier.	Mme Sarah Delisle ainsi que messieurs Jean-François Darche et Erick Rivard feront partie de ce comité.
Projets Patrimoine	Préparation d'une rencontre d'information portant sur l'avenir de l'Autre-Caserne 2009.05.11	Désireux de faire avancer le dossier de l'Autre-Caserne, le conseil de quartier convoquera une rencontre d'information à laquelle la population sera conviée à venir présenter des projets à propos de cet équipement.	En suspend.
Projets Aménagement du quartier	Réactualisation du Plan directeur de quartier 2009.05.11	Compte tenu que le Plan directeur de quartier du Vieux-Limoilou date de 1995 et qu'il est terminé, le conseil de quartier juge approprié de relancer le processus de réactualisation du plan directeur de quartier. Une lettre a été acheminée à la direction de l'Arrondissement demandant la mise en œuvre du dossier.	le conseil de quartier a reçu une réponse favorable de la direction de l'Arrondissement.
Projets Transport en commun	Navette d'autobus du littoral : nouveauté pour le quartier du Vieux-Limoilou 2009.06.08	M. Armand Paré a déposé des demandes auprès du RTC afin de desservir le quartier Vieux-Limoilou des services de la navette du Littoral.	Le RTC a accepté que des arrêts se fassent sur la 3e Avenue coin rue des Sables et devant le parc Iberville. De la publicité annonçant ces nouveautés seront faites par le RTC.

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Bilan des activités de janvier à décembre 2009

Autres dossiers

Sujets	Titres	Recommandations/Actions	Décisions/Résultats
Appuis et autres requêtes Aménagement municipal et régional	Demande d'appui de l'organisme la Société des gens de baignade 2009.01.05	L'organisme demande l'appui du conseil de quartier quant à une modification de zonage pour le bassin Louise. Il désire redonner l'accès de l'installation à la population de Québec.	Le conseil de quartier a donné son appui à ce projet.
Appuis et autres requêtes Sécurité	Demande d'appui d'un groupe de citoyens afin d'éliminer le tapage nocturne dans les rues avoisinantes du bar L'Autre Zone 2009.06.08	Le groupe de citoyens demande l'appui du conseil afin que les autorités policières fassent respecter l'ordre dans les rues avoisinantes du bar L'Autre Zone.	Le conseil de quartier a donné son appui aux citoyens. De plus des membres du conseil de quartier ont participé à deux rencontres avec les citoyens et le Service de police.
Fonctionnement / Gestion interne Organisation	Assemblée générale annuelle 2009.03.09	Le conseil de quartier a présenté son assemblée générale. Il en a profité pour adopter son rapport annuel, ses états financiers et son plan d'action. De plus, des élections ont été réalisées.	Des actions ont été réalisées par la police diminuant ainsi la problématique. Mme Sandra Delisle et M. Jean-François d'Arche ont été élus au sein du conseil d'administration.
Fonctionnement / Gestion interne Organisation	Nomination d'un ou d'une secrétaire 2009.04.22	Le conseil doit nommer un membre du conseil d'administration à titre de secrétaire.	Mme Sarah Delisle a été nommée nouvelle secrétaire du conseil.

ANNEXE 2

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2009

(Non vérifié par le Vérificateur général de la Ville de Québec)

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>4275</u>	<u>2653</u>
 Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>-</u>	<u>-</u>
 Actif net		
Non affecté	<u>4275</u>	<u>2653</u>
	<u><u>4275</u></u>	<u><u>2653</u></u>

Au nom du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

LE CONSEIL DE QUARTIER VIEUX-LIMOILOU

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF
NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	-	1000
Projet	3300	3800
	<u>3300</u>	<u>4800</u>
Charges		
Fonctionnement	6	167
Projets	1672	2631
	<u>1678</u>	<u>2798</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	1622	2002
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>2653</u>	<u>651</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u><u>4275</u></u>	<u><u>2653</u></u>

ANNEXE 3

Diagnostic collectif de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'arrondissement de Limoilou

Première partie

Produit dans le cadre de


**Approche
territoriale intégrée**
Limoilou

Rédigé par Isabelle Mercure et Thomas Coquetin
Élaboré par le Comité local ATI Limoilou



HISTORIQUE

En mars 2008, l'Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est signée par 6 organisations : l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Centraide Québec et Chaudières-Appalaches, la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale et le Bureau de la Capitale National.

Suite à cette entente cinq chargés de projet sont embauchés dans cinq territoires de la Capitale-Nationale. Les cinq territoires choisis sont Limoilou, St-Sauveur, Beauport (Giffard et Montmorency), Portneuf et Charlevoix Est. Chaque chargé de projet a comme mandat de supporter les travaux de comités locaux selon l'Approche territoriale intégrée. Cette approche permet de développer des plans d'actions spécifiques aux réalités des territoires concernés.

ATI LIMOILOU

En mai 2008 a été formé le Comité local Approche territoriale intégrée Limoilou. Ce comité a pour mandat de travailler à l'élaboration d'un plan d'action de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans l'arrondissement de Limoilou. Le comité est formé de représentant d'organismes et d'institutions diversifiées oeuvrant dans Limoilou:

- Arrondissement Limoilou
- Caisse Desjardins de Limoilou
- Centre communautaire Jean-Guy Drolet
- Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
- Centre local d'emploi de Charlesbourg
- Centre local de développement de Québec
- École des Jeunes-du-Monde
- Conseil de quartier Lairet
- Conseil de quartier Maizerets
- Conseil de quartier Vieux-Limoilou
- Corporation de développement économique communautaire de Québec
- CPE Québec-Centre
- École de Cirque de Québec
- Initiatives 1,2,3 GO!
- Office Municipal d'habitation de Québec
- Québec en forme
- Relai d'Espérance pour
- ŒIL Communautaire
- Direction régionale d'emploi Québec
- Conseiller municipal

La première étape de travail du comité ATI Limoilou et de sa chargée de projet a été la rédaction d'un portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans Limoilou.

La deuxième étape de travail du comité ATI Limoilou et de sa chargée de projet a été d'analyser le portrait de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'arrondissement afin de faire un diagnostic collectif de la situation dans l'arrondissement. Le présent document est le résultat de ces travaux. Il présente les éléments les plus significatifs afin de cerner les caractéristiques principales de la pauvreté dans l'arrondissement de Limoilou. Les données statistiques présentées dans le diagnostic collectif sont issues du document « *Portrait de l'arrondissement de Limoilou* », elles proviennent principalement d'une compilation faite par le Service de développement économique de la Ville de Québec à partir des données des recensements de Statistiques Canada pour les années 1996, 2001 et 2006.

Voici les principales caractéristiques et les éléments significatifs de la pauvreté dans l'arrondissement de Limoilou identifiés par le comité local ATI Limoilou.

La SCOLARITÉ

- Dans l'arrondissement de Limoilou, 24,5 % des citoyens ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade.
À Québec, 17,8 % des citoyens ne possèdent aucun certificat, diplôme ou grade.
- On constate que des citoyens faiblement scolarisés côtoient des citoyens très scolarisés. Cette réalité est plus présente dans le Vieux-Limoilou où on retrouve 20,9 % d'universitaires.
 - * Dans Lairet, 16,6 % des citoyens possèdent un diplôme universitaire.
 - * Dans Maizerets, 14,4 % des citoyens possèdent un diplôme universitaire.
 - * À Québec, 26,4 % des citoyens possèdent un diplôme universitaire.
- Le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport classe les écoles en fonction d'un calcul établissant la proportion des familles vivant autour ou sous le seuil de faible revenu. Cet indicateur se nomme l'indice de faible revenu. Le Ministère classe toutes les écoles en 10 catégories. Selon cet indice, les 7 écoles primaires et les deux écoles secondaires de Limoilou sont au dernier rang.
- Le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport classe les écoles en fonction d'un calcul établissant la proportion de mères sous-scolarisées et la proportion de parents inactifs. Cet indicateur se nomme l'indice de milieu socio-économique. Le Ministère classe toutes les écoles en 10 catégories. Selon cet indice, les 3 écoles primaires de Lairet sont au sixième et septième rangs déciles. Les 2 écoles du Vieux-Limoilou sont au huitième et septième rangs, tandis que les 2 écoles de Maizerets sont au dixième rang.

Les différents GROUPES D'ÂGE

- On constate, chez les 0-18 ans, une proportion importante de jeunes immigrants. L'arrondissement de Limoilou est le 2^e arrondissement où l'on retrouve le plus de personnes immigrantes dans ce groupe d'âge.
- Un pourcentage élevé des 0-15 ans vivent dans les secteurs de l'arrondissement les plus défavorisés.
- Lorsque l'on compare les trois quartiers de l'arrondissement de Limoilou on constate que :
 - * Le poids démographique des 0-19 ans est plus important dans Maizerets.
 - * Le poids démographique des 25-34 ans est plus important dans le Vieux-Limoilou.
 - * Le poids démographique des 60-79 ans est plus important dans Lairet.
- Les 20-34 ans et les 75-84 ans sont plus présents dans l'arrondissement de Limoilou que dans la ville de Québec.

Voici les principales caractéristiques et les éléments significatifs de la pauvreté dans l'arrondissement de Limoilou identifiés par le comité local ATI Limoilou.

La SANTÉ PHYSIQUE et la SANTÉ MENTALE

- Dans l'arrondissement de Limoilou, 27,3 % des citoyens fument.
À Québec 17,7 % des citoyens fument.
- On remarque une difficulté d'accès à des services de première ligne pour les personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, 17,4 % de la population a vécu de l'insécurité alimentaire dans la dernière année.
Sur le territoire de la Capitale-Nationale, 9,7 % de la population a vécu de l'insécurité alimentaire dans la dernière année.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, au cours des douze derniers mois, 12,9 % des personnes disent avoir consulté un médecin généraliste ou un spécialiste à propos de leur santé émotionnelle ou mentale.
Dans l'ensemble du Québec, au cours des douze derniers mois, 9,8 % des personnes disent avoir consulté un médecin généraliste ou un spécialiste à propos de leur santé émotionnelle ou mentale.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, on constate un taux trois fois plus élevé d'hospitalisation pour « troubles mentaux » qu'au Québec.
- Le manque d'accès à un médecin de famille a un plus grand impact sur les personnes en situation de pauvreté.

Les FAMILLES et les PERSONNES SEULES

- Dans l'arrondissement de Limoilou, 47 % des 65 ans et plus vivent seuls.
À Québec, 36,4 % des 65 ans et plus vivent seuls.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, on retrouve 5650 familles (au moins un enfant et un parent qui vivent ensemble). 2725 de ces familles sont monoparentales, soit 48 %.
À Québec, 31 % des familles sont monoparentales.

Voici les principales caractéristiques et les éléments significatifs de la pauvreté dans l'arrondissement de Limoilou identifiés par le comité local ATI Limoilou.

La DIFFÉRENCE entre les HOMMES et les FEMMES

- La monoparentalité est un phénomène qui affecte principalement les femmes.
 - * Dans l'arrondissement de Limoilou, on retrouve 2140 familles monoparentales dirigées par une femme et 585 familles monoparentales dirigées par un homme.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian des femmes est de 17 729 \$.
À Québec, le revenu médian des femmes est de 21 795 \$.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian des hommes est de 21 663 \$.
À Québec, le revenu médian des hommes est de 31 665 \$.
- Pour les taux de chômage, taux d'emploi et taux d'activité, la différence entre les hommes et les femmes est toujours plus grande dans Limoilou que dans la Ville.
- Les femmes sont plus présentes dans les groupes communautaires : la prestation de services semble être dirigée vers elles.
- Les femmes participent plus à la vie communautaire, tandis que les hommes « utilisent » les services communautaires.
- Il y a un développement important du créneau arts et métiers d'arts dans le Vieux-Limoilou. Les artistes et artisans de ce réseau sont principalement des femmes. Leurs activités artistiques génèrent souvent un faible revenu.

Voici les principales caractéristiques et les éléments significatifs de la pauvreté dans l'arrondissement de Limoilou identifiés par le comité local ATI Limoilou.

Les personnes IMMIGRANTES

- Une personne immigrante est une personne née en dehors du Canada à qui on a accordé le droit de résider au Canada en permanence. Il y a deux catégories d'immigrants : Les indépendants, qui sont venus ici par choix après avoir passé au travers d'un processus de sélection et les réfugiés qui quittent un pays où ils sont en danger.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian des immigrants est de 13 695 \$.
Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian des personnes non immigrantes est de 19 301 \$.
- Entre 1996 et 2006, on constate une augmentation du pourcentage d'immigrants dans l'arrondissement.
 - * En 1996, le pourcentage des personnes immigrantes était de 2,9 %.
 - * En 2006, le pourcentage des personnes immigrantes était de 6,5 %.
- Il y a une plus forte concentration de personnes immigrantes dans Maizerets.
 - * 1415 personnes immigrantes vivent dans Maizerets.
 - * 835 personnes immigrantes vivent dans le Vieux-Limoilou.
 - * 705 personnes immigrantes vivent dans Lairet.
- Dans Maizerets, 40 % des immigrants sont d'origine africaine. Ce sont les immigrants les plus représentés dans le quartier. Dans Maizerets, 35 % des immigrants sont d'origine européenne.
- Les communautés immigrantes sont moins présentes lors des activités du territoire.
- Chez la communauté d'accueil comme chez les nouveaux arrivants, on remarque une méconnaissance des codes culturels.
- Les personnes immigrantes vivent des difficultés à intégrer le marché du travail. Cette réalité est principalement due à la non reconnaissance de leur diplôme, à la discrimination et à la barrière de la langue.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, 55 % des immigrants font partie d'une minorité visible. À Québec, 45 % des immigrants font partie d'une minorité visible.
- En 2006 la population immigrante de l'arrondissement de Limoilou est de 2955 personnes.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, 447 personnes immigrantes reçoivent de l'aide sociale.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, 332 enfants vivent dans des familles immigrantes qui reçoivent de l'aide sociale.

Voici les principales caractéristiques et les éléments significatifs de la pauvreté dans l'arrondissement de Limoilou identifiés par le comité local ATI Limoilou.

Le LOGEMENT

- La discrimination envers les locataires est présente; plus précisément envers les personnes à faible revenu, les familles, les immigrants et les marginaux.
- Il manque de logements pour les clientèles spécialisées, comme les personnes âgées, les personnes handicapées et les responsables d'un service de garde familial.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, on constate une rareté des terrains disponibles pour la construction résidentielle.
- Entre 1996 et 2006, on remarque une augmentation du nombre de logements et de bâtiments en mauvais état.
 - * En 1996, 10,0 % nécessitaient des réparations majeures.
 - * En 2006, 11,6 % nécessitaient des réparations majeures.
- Le logement social et communautaire ainsi que les programmes d'accession à la propriété sont des appuis au plan économique pour les personnes à faible revenu.
- On recense dans Limoilou 3 235 logements sociaux repartis dans 136 bâtiments. 43,7 % de ces logements sont situés dans le Vieux-Limoilou, 37,2 % dans Maizerets et 19 % dans Lairet. Le Vieux-Limoilou est le quartier où l'on trouve le plus de coopératives, Maizerets est celui où l'on trouve le plus d'HLM.
- Les citoyens ayant des revenus similaires, les citoyens qui appartiennent au même groupe d'âge et les citoyens immigrants avec des codes culturels semblables se regroupent dans les mêmes quartiers.
- Le complexe des Appartements St-Pie X, le complexe Stadacona et le complexe Louis-Jolliet offrent une concentration de logements sociaux qui peut favoriser l'émergence et le maintien de préjugés.
- Entre 1996 et 2006, le coût moyen des logements a augmenté de 15 % dans l'arrondissement de Limoilou, de 16 % dans la ville de Québec et de 18 % dans le quartier Vieux-Limoilou.
- Dans la Ville de Québec, aucune réglementation ne régit les maisons de chambres. On a de fortes raisons de croire qu'une population de personnes seules vit en chambre dans des conditions de vie précaires.

Voici les principales caractéristiques et les éléments significatifs de la pauvreté dans l'arrondissement de Limoilou identifiés par le comité local ATI Limoilou.

Le REVENU

- Dans l'arrondissement de Limoilou, entre 1995 et 2006, le revenu médian de la population de 15 ans et plus a augmenté, mais reste moins élevé que le revenu médian de la ville.
- Entre 1995 et 2005, l'écart de revenu médian entre Limoilou et la ville de Québec s'est agrandi.
 - En 1995, le revenu médian à Québec était de 19 416 \$ et dans l'arrondissement de Limoilou il était de 14 129 \$.
 - En 2005, le revenu médian à Québec était de 26 178 \$ et dans l'arrondissement de Limoilou il était de 19 301 \$.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian de la population de 15 ans et plus diffère d'un quartier à l'autre :
 - * Dans Lairet, il est de 20 715 \$. C'est le plus élevé de Limoilou.
 - * Dans le Vieux-Limoilou, il est de 18 217 \$. C'est le plus faible de Limoilou.
 - * Dans Maizerets, il est de 18 751 \$.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian d'une famille biparentale est de 47 366 \$. À Québec, le revenu médian d'une famille biparentale est de 68 658 \$.
- Les situations de pauvreté des familles composées de deux parents et d'au moins un enfant varient d'un quartier à l'autre.
 - * Le revenu médian des familles biparentales de Lairet est de 48 949 \$.
 - * Le revenu médian des familles biparentales de Maizerets est de 44 519 \$.
 - * Le revenu médian des familles biparentales du Vieux-Limoilou est de 45 770 \$.
- Les revenus des familles sont faibles spécialement chez les familles monoparentales.
 - * Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian d'une famille monoparentale est de 31 794 \$.
 - * À Québec, le revenu médian d'une famille monoparentale est de 46 269 \$.
- Les revenus des familles monoparentales diffèrent selon le sexe du parent.
 - * Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian d'une famille monoparentale dirigée par un homme est de 34 987 \$.
 - * À Québec, le revenu médian d'une famille monoparentale dirigée par un homme est de 54 204 \$.
 - * Dans l'arrondissement de Limoilou, le revenu médian d'une famille monoparentale dirigée par une femme est de 28 602 \$.
 - * À Québec, le revenu médian d'une famille monoparentale dirigée par une femme est de 38 335 \$.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, depuis 1996, les taux d'activité et les taux d'emploi augmentent.
 - De 1996 à 2006 le taux d'activité a augmenté de 9,2 %.
 - De 1996 à 2006 le taux d'emploi a augmenté de 13,3 %.
- En 2009, dans l'arrondissement de Limoilou, on dénombre 4 715 prestataires de l'assistance emploi. 54% sont des femmes et 46 % des hommes.
- Dans l'arrondissement de Limoilou, 23% des mères monoparentales reçoivent de l'aide sociale.

Statistiques et faits importants sur l'arrondissement de Limoilou

Ressources communautaires

On retrouve 156 organisations communautaires dans Limoilou qui desservent l'arrondissement, la Ville ou la province.

- 43 dans Lairet
- 38 dans Maizerets
- 75 dans le Vieux-Limoilou

Santé mentale

Un taux 3 fois plus élevé d'hospitalisation pour des problèmes de santé mentale que dans la province.

Santé physique

17,4 % de la population a vécu de l'insécurité alimentaire dans la dernière année (s'inquiéter par rapport à l'insuffisance de nourriture, à la qualité et la variété des aliments).

Scolarité

24,5 % des citoyens ne possèdent aucun diplôme.

Services publics

- Manque d'accès à un médecin de famille.
- Deux hôpitaux et un centre hospitalier psychiatrique.
- Aucun service d'emploi public.
- Présence d'un CÉGEP.
- 15 CPE et 55 responsables de service de garde en milieu familial.

Transport

- 16 % de la population utilise l'autobus contre 9,9 % dans la ville de Québec.
- L'axe nord-sud est mal desservi particulièrement dans Maizerets et Stadacona.

Amenagement urbain

- Plusieurs parcs et espaces verts.
- Nombreuses pistes cyclables.
- Nombreux équipements récréatifs.

Entreprises

- Aucune association de commerçants.
- Regroupement artistique en développement.
- Deux zones industrielles.
- Site d'ExpoCité.



Statistiques et faits importants sur l'arrondissement de Limoilou

Familles

- Dans Limoilou il y a 48 % de familles monoparentales contre 31 % à Québec.
- Le revenu des familles monoparentales de Limoilou : 31 794 \$.
- Le revenu des familles monoparentales de la ville de Québec : 46 296 \$.
- Le revenu des familles biparentales de Limoilou : 47 366 \$.
- Le revenu des familles biparentales de la ville de Québec : 68 658 \$.

Groupe d'âge

- Il y a un % élevé de 0-15 ans dans les secteurs défavorisés.
- Il y a un % élevé de 0-19 ans dans Maizerets.
- Il y a un % élevé de 25-34 ans dans le Vieux-Limoilou.
- Il y a un % élevé de 60-79 ans dans Lairer.

Femmes

- Le revenu à Limoilou : 17 729 \$.
- Le revenu à Québec : 21 795 \$.

Hommes

- Le revenu à Limoilou : 21 663 \$.
- Le revenu à Québec : 31 665 \$.

Immigration

- Le revenu à Limoilou : 13 695\$.
- Le revenu à Québec : 20 495\$.
- Depuis 1996 il y a une constante augmentation des personnes immigrantes.

Logements

- 11,6 % des logements nécessitent des réparations majeures.
- Entre 1996 et 2006 il y a une augmentation de 18 % du coût du loyer dans le Vieux-Limoilou.

Personnes ayant des incapacités

En 2003, 17,5 % des citoyens du secteur Basse-Ville-Limoilou-Vanier avaient une incapacité contre 10,25 % pour la Capitale-nationale.

Personnes seules

47 % des 65 ans et plus vivent seuls.

Québec, 9 juillet 2009

Groupe de travail sur la mobilité durable
2, rue des Jardins
1er étage, bureau 109
Arrondissement La Cité
Québec (Québec) G1R 4S9

Objet : Commentaires généraux sur le processus menant à la rédaction du plan de mobilité durable

Le 15 janvier 2009, le comité exécutif¹ de la Ville de Québec créait le groupe de travail sur la mobilité durable. J'ai assisté à l'une des séances d'information et d'échange qui s'est déroulée au Centre communautaire Lucien-Borne le samedi 30 mai 2009. J'ai pu prendre connaissance que le groupe de travail aura à réfléchir sur un sujet primordial pour le développement notre ville : [il] proposera de nouvelles orientations pour les dix prochaines années afin de guider l'urbanisation et le développement des modes de transport dans une perspective de développement durable². Le travail à accomplir est imposant, les réflexions nombreuses. Les orientations et les choix qui se dégageront des travaux du groupe devront être à la fois novateurs et audacieux afin que les citoyens et les citoyennes changent réellement leurs comportements.

À la lumière des informations que j'ai en ma possession et suite à ma présence à cette rencontre d'information et d'échange, je tiens à souligner quelques-unes de mes préoccupations. Je tiendrai mes propos en tant que citoyen de la ville de Québec, résidant du Vieux-Limoilou. Je suis globalement préoccupé par le manque de place faite aux citoyens à l'intérieur du processus d'élaboration du plan de mobilité, notamment en ce qui concerne :

1. l'éviction de la participation citoyenne;
2. l'urgence de la démarche;
3. la sensibilisation du public.

¹ http://www.ville.quebec.qc.ca/docs/pv/comite_executif/pv_ce_0901151100.pdf, consulté le 9 juin 2009.

² http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/consultations_publicques/mobilite/index.aspx, consulté le 9 juin 2009

Éviction de la participation citoyenne

Tout d'abord, il semble que la place des citoyens dans la démarche proposée par le groupe de travail est minimisée malgré les changements qu'ils vivront dans leur quotidien lors de l'application du plan. Cette éviction de la participation citoyenne se retrouve à deux endroits. En premier lieu, dans la constitution même du groupe de travail. Lorsque l'on examine le groupe de travail de près, nous comprenons que sa composition est davantage « corporative » que citoyenne. C'est-à-dire que nous y retrouvons exclusivement des représentants municipaux, des entreprises privées, le ministère des Transports du Québec, l'Université Laval, de gens de Montréal, des experts de toutes sortes, etc. Mais aucune place n'est faite pour une représentation citoyenne. Pourtant, cette représentation citoyenne semble nécessaire afin d'équilibrer le jeu des intérêts politiques qui sont normalement promus par les représentants d'organismes (ministère, municipalité, Université, etc.). Dans cette optique, le groupe devrait accueillir des citoyens qui représenteraient la population de chaque arrondissement de la Ville de Québec et des autres municipalités concernées par le processus. Ceci viendrait renforcer la légitimité du groupe de travail et équilibrerait les intérêts qui y sont promus.

Un autre élément qui renforce l'éviction de la contribution citoyenne est le peu de temps qu'on lui a réservé pour se préparer à la première séance de consultation. En effet, le 21 mai dernier, la Ville de Québec publiait un communiqué invitant les citoyens à participer à la première consultation publique sur le plan de mobilité durable. Ce communiqué était publié seulement quatre jours avant le début de la consultation. Bien qu'elles aient été au nombre de quatre (les consultations publiques), le peu de temps accordé aux citoyens entre l'annonce de la Ville et les rencontres ne permettait pas aux gens de se préparer convenablement. Il n'est pas vrai que les citoyens et les citoyennes ont le temps de se préparer décemment à ce genre de réflexion en quatre jours. Au-delà des quatre rencontres, la réflexion se poursuit, c'est vrai. Elle se poursuit sur le site Internet de la Ville où tous les citoyens peuvent répondre à une consultation « en ligne » via un questionnaire jusqu'au 31 août. Il est aussi vrai que ceux et celles qui désirent rédiger un mémoire ont jusqu'au 21 août 2009 pour le déposer au groupe de travail. Cependant, la problématique avec ces deux autres moyens de consultation réside dans le fait qu'ils se déroulent pendant la saison estivale ! Qui prendra une heure pour remplir le questionnaire « en ligne » ou 30 à 40 heures pour rédiger un mémoire ? Probablement plus de gens que l'on croit, et c'est tant mieux. Mais si ces deux autres moyens de consultation se poursuivaient à l'automne, probablement que le groupe de travail réussirait à avoir plus d'opinions citoyennes. Si le but recherché par le groupe de travail est de recevoir, en quantité suffisante, de bonnes informations afin qu'elles soient représentatives, alors il faut qu'il adapte sa façon de faire aux gens qui sont consultés. C'est-à-dire de les consulter au-delà de la saison estivale. Ce n'est pas aux citoyens à s'adapter aux procédures du groupe de travail, mais bien au groupe de travail à s'adapter aux disponibilités des citoyens. Car, ce sont ces

mêmes citoyens qui seront les premiers à être assujettis au plan de mobilité, soit en changeant leurs habitudes de vie, soit en participant financièrement à sa mise place.

La même analyse se prête aussi aux deux mois de consultation publique qui sont prévus en mars et avril 2010. La Ville diffusera-t-elle suffisamment à l'avance le projet de plan de mobilité durable, élément essentiel à une bonne préparation pour les groupes communautaires, les conseils de quartier (qui semblent avoir été oubliés dans le processus préliminaire de consultation du mois de mai 2009), les groupes d'intérêts ou les citoyens qui se présenteront à titre individuel ? Consacrer deux mois pour consulter les citoyens sur un plan aussi crucial paraît-il suffisant ? Autant de questions qui trouveront leur réponse au printemps 2010. Ce qui me conduit à discuter du second point : l'urgence de la démarche et du projet.

L'urgence de la démarche

En consultant le calendrier du groupe de travail sur le site Internet de la Ville, nous pouvons percevoir que la consultation directe des citoyens se résume à 4 séances au mois de mai 2009 et deux mois en 2010, sur un total 18 mois de travail. Peu de moments sont réservés pour la consultation directe des citoyens. Est-il possible de savoir où est l'urgence pour élaborer ce plan de mobilité durable ? Quelle est l'urgence qui permet de justifier de ne pas impliquer davantage les citoyens dans le processus ? Bien entendu, il est régulièrement dit que la relance de l'économie demande un investissement urgent et massif dans les infrastructures. Bien entendu nous savons que plusieurs infrastructures de notre région sont caduques et nécessitent une réfection importante. Bien entendu il faut agir hâtivement pour modifier nos habitudes de vie et avoir un impact rapide pour diminuer l'émission des gaz à effets de serre. Mais pourquoi utiliser toutes ces urgences pour bâcler un travail si colossal et si important pour notre avenir ? Comme un citoyen en a fait mention lors de la séance de consultation au Centre communautaire Lucien-Borne, le groupe de travail doit sortir des sentiers battus. Il doit innover autant par sa façon de consulter les gens que par le cadre de référence qu'il doit se donner pour guider ses réflexions, ses analyses et la rédaction du plan. Donc, si urgence il y a, pourquoi ne pas impliquer la population rapidement dans le processus ? Pourquoi ne pas utiliser toutes les connaissances que chacun et chacune ont de leur milieu ? Le groupe de travail doit être novateur, inviter les gens à s'impliquer dans ses travaux. En fait, son but principal devrait être de rendre les citoyens responsables des résultats de ses travaux !

La sensibilisation du public, la réussite du processus !

Ces deux premiers points m'amènent directement au dernier point que je voulais aborder : sensibiliser le public. En effet, en impliquant tôt le public dans le processus d'analyse, de rédaction et de décision, le groupe de travail sèmerait la graine nécessaire à la réussite de ses travaux; il sensibiliserait ses publics cibles. C'est-à-dire qu'en impliquant la population, il sensibiliserait ceux et celles qui ne

sont pas encore sensibilisés aux impacts de leur choix sur leur mode de vie ou le mode de transport qu'ils utilisent. Nous savons que le but recherché n'est pas d'effectuer une chasse aux sorcières, de juger ceux qui habitent loin de leur milieu de travail ou ceux qui possèdent deux, trois, voir quatre automobiles. Mais bien de les sensibiliser à l'impact de leur décision sur notre qualité de vie à tous. Alors, utilisons toutes les possibilités que la démarche d'élaboration du plan de mobilité durable offre à notre collectivité. Éduquons et sensibilisons tous les citoyens en les impliquant de façon active dans le processus.

Merci de prendre note de mes commentaires.



Jean-François Darche

Québec, 9 juillet 2009

Monsieur Jean Lavoie, directeur d'arrondissement
Direction de l'arrondissement
Arrondissement de Limoilou
1310, 1^{re} Avenue, bureau 200
Québec (Québec) G1L 3L1

Objet : Mise à jour du plan de quartier du Vieux-Limoilou

Monsieur Lavoie,

Récemment, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou me nommait président d'un comité de travail ayant pour mandat de promouvoir et réaliser la mise à jour de notre plan de quartier. Ce dernier date déjà de 1995. Élaboré selon les visions des citoyens, ce plan s'est avéré fort utile pour le développement social et économique de notre quartier. Compte tenu de sa forte utilité pour orienter les décisions municipales jusqu'à maintenant, les membres du conseil de quartier désirent le mettre à jour afin de répondre aux nouveaux enjeux du Vieux-Limoilou.

Je vous demande donc, par la présente, un appui humain et financier pour mettre en place le processus qui mènera à la réactualisation de notre plan. J'ai la certitude que cet exercice saura à la fois permettre à tous les intervenants du Vieux-Limoilou de consolider leurs liens ainsi que de contribuer à l'essor de notre magnifique quartier.

Si vous désirez discuter avec moi de la présente, c'est avec plaisir que j'irai vous rencontrer. Vous pouvez aussi me rejoindre au 418-877-3110 poste 236.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Lavoie, mes meilleures salutations.


Jean-François Darche
Président
Comité de travail sur la révision du plan de quartier

c. c. Madame Anne Beaulieu, conseillère municipale du district du Vieux-Limoilou
Monsieur Erick Rivard, président du conseil de quartier du Vieux-Limoilou